

Résolution sur le processus de paix en Irlande du Nord

2014/2906(RSP) - 13/11/2014 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté une résolution déposée par les groupes PPE, S&D, ECR, ALDE, GUE/NGL et Verts/ALE sur le processus de paix en Irlande du Nord.

Rappelant qu'il est essentiel de mettre un terme à tout conflit violent au sein de l'Union européenne, le Parlement a exprimé sa préoccupation quant au fait que la mise en œuvre du processus de paix est dans l'impasse. Il a demandé à toutes les parties en présence de **travailler de façon constructive pour une résolution durable du conflit** et l'application intégrale de l'accord du Vendredi saint et des accords consécutifs, en vue d'une paix à long terme et durable.

Il est rappelé que les pourparlers entre les partis politiques et les gouvernements britanniques et irlandais ont abouti à l'accord du Vendredi saint en 1998 (accord de Belfast), qui a permis la mise en place d'une administration décentralisée comprenant l'établissement d'une assemblée et d'un gouvernement selon le principe du partage des pouvoirs, un conseil ministériel nord-sud, une association interparlementaire nord-sud, un forum consultatif nord-sud, une conférence intergouvernementale Grande Bretagne-Irlande, un conseil Grande Bretagne-Irlande et un organe interparlementaire Grande Bretagne-Irlande élargi.

Le Parlement s'est félicité de l'initiative consistant à organiser des discussions rassemblant l'ensemble des parties pour sortir de l'impasse actuelle, et a souligné la **nécessité d'un accord sur les questions en suspens** afin de consolider le fonctionnement et la stabilité des institutions démocratiques en Irlande du Nord. Il a insisté sur la nécessité de combattre les activités criminelles qui nuisent au processus de paix **en s'attaquant aux problèmes économiques actuels tels que le chômage, les bas revenus et le niveau de vie**.

Rappelant la contribution de l'aide fournie par l'Union au titre du Fonds européen de développement régional et, en particulier, sur les 150 millions EUR apportés par le programme PEACE, les députés ont souligné **l'urgence d'encourager la réconciliation** et d'améliorer les relations entre communautés, ainsi que de favoriser le développement économique et social afin de consolider le processus de paix.

Le Parlement s'est dit prêt à **proposer toute aide** qui serait susceptible de contribuer au processus de paix et il a invité le premier ministre et le vice-premier ministre à prendre la parole devant le Parlement sur l'aboutissement des discussions multipartites.